

## Des moyens dédiés

### Une équipe :

- travailleurs sociaux ;
- accompagnateurs microcrédit personnel ;
- juristes ;
- intervenants en actions collectives ;
- conseiller financier.

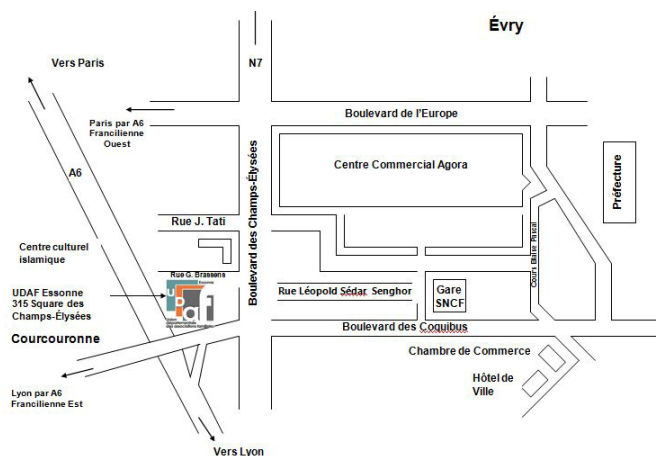
Tous les collaborateurs de l'Udaf sont soumis aux obligations de discrétion et de confidentialité.

### Des actions :

- prise de rendez-vous individuels ;
- organisation de permanences ;
- interventions collectives à la demande.



Contactez le service PCB :  
[pcb1@udaf91.fr](mailto:pcb1@udaf91.fr)



315 square des Champs-Élysées  
91004 Évry cedex  
Tél. 01 60 91 30 30  
[www.udaf91.fr](http://www.udaf91.fr)

Ouverture au public  
tous les matins de 9h à 12h

Le point conseil budget  
Essonne  
PCB1



Des difficultés budgétaires ?  
Un service sur-mesure  
pour répondre à vos besoins.

Service labellisé par



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE  
ET DU NUMÉRIQUE



L'union départementale des associations familiales de l'Essonne (Udaf 91) accompagne depuis 50 ans les familles et les personnes vulnérables du département.

L'association a pour mission de représenter et défendre les intérêts de toutes les familles du département et de donner avis aux pouvoirs publics sur les politiques familiales. Elle réunit 60 associations familiales en Essonne, exerce plus de 2 500 mesures de protection et d'accompagnement et propose différents services aux familles de l'Essonne : microcrédit, actions collectives autour du budget, permanences en économie sociale et familiale, etc.

**L'Udaf de l'Essonne mobilise ses ressources pour prévenir les situations de « mal endetté » et sécuriser le parcours des familles financièrement fragiles, en ouvrant un point conseil budget.**

## Les objectifs du PCB

Le point conseil budget vise à :

- améliorer la prévention, l'éducation et renforcer les conseils budgétaires ;
- prévenir des situations de surendettement en proposant des alternatives ;
- agir pour permettre l'ouverture des droits.

## Le service proposé



## Les origines du PCB

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, initié par le gouvernement, intègre plusieurs axes de travail dont l'inclusion bancaire et la lutte contre le surendettement.

Il a mis en évidence la nécessité d'informer, de prévenir et d'accompagner les personnes en difficulté budgétaire.

Les essonniens sont particulièrement touchés par la précarité, le surendettement et l'exclusion bancaire. Ce phénomène risque de s'aggraver compte-tenu du taux de chômage constaté, du niveau relativement faible des revenus et du nombre important de ruptures familiales.

C'est pour contribuer à la prévention de ce phénomène que l'Udaf s'est engagée dans la création d'un point conseil budget.

En 2014, en Essonne, on compte :

- 3 658 dossiers de surendettement déposés ;
- un taux de chômage de 7,5% pour les personnes surendettées ;
- 4% de la population couverte par le RSA socle ;
- 24 609 € de revenu annuel moyen net.